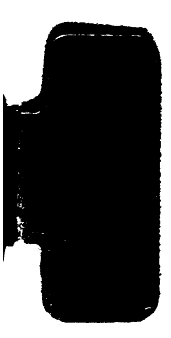





THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817



CURIOSITÉS BOURBONNAISES

13

JOURNAL

D'UN

Bourgeois de Moulins

Dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle

PUBLIÉ PAR

FERDINAND CLAUDON

Archiviste de l'Allier



MOULINS
H. DUROND, LIBRAIRE-ÉDITEUR
L. GRÉGOIRE, SUCCESSEUR

1898

XIII

CURIOSITÉS BOURBONNAISES

de notes encombrantes. Mais, acquérant ainsi la preuve de la conscience avec laquelle il travaillait, j'en ai bien auguré, à défaut d'autres preuves, pour la valeur des chroniques qu'il a rédigées après avoir été témoin de l'événement.

C'était donc un chercheur que l'auteur de ce Journal, et, comme on dit, il avait de la lecture. Ne s'avise-t-il pas de citer çà et là Denizard, dont le principal ouvrage venait précisément de paraître (1), et qu'il estime suffisamment connu pour négliger de nous en donner même le titre.

Néanmoins, la presque totalité de ses notes, c'est-à-dire celles qui sont postérieures à 1751, ont été prises au jour le jour. Les preuves en abondent et justifient pleinement le titre de Journal donné à cette publication.

Dans la plupart de ses chroniques locales, l'auteur a soin de nous citer non-seulement le quantième du mois, mais aussi le jour de la semaine et les non-concordances entre ces deux termes chronologiques doivent être mises uniquement au compte du copiste. Or, si l'on se souvient fort bien de la date du mois à laquelle un événement important se produit, on oublie aussi vite quel jour ce fut dans la semaine. Cette recherche de l'exactitude, cette préoccupation de se montrer complet dans l'information, tout cela ne

(1) *Collections de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, Paris, 1754-1756, 6 vol. in-12.

prouve-t-il pas ce que je disais tout à l'heure? S'agit-il au contraire de résumer un document officiel qu'il a eu occasion de consulter et qu'il trouve utile de citer à sa date, il se borne à nous donner ce qu'il y trouve, c'est-à-dire le quantième et l'année. Pourquoi pas davantage? Si dans le premier cas il avait jugé bon de résoudre pour nous tel problème chronologique, pourquoi négligerait-il en d'autres cas de nous faire ce travail?

D'ailleurs, certains termes mêmes de sa rédaction prouvent bien qu'elle est contemporaine des événements. Il nous apprend qu'en 1753 ou 1754, on commence à détruire les maisons du faubourg de la Madeleine, « par rapport au pont *que l'on va faire construire* ». Parlant d'une manufacture de bas de soie établie à Moulins en 1767, il ajoute : « Elle est montée de 17 métiers ».

Enfin, si l'importance de la plupart de ces notes vient surtout de ce qu'on n'en trouve pas trace dans les documents publics, n'est-ce pas la meilleure preuve qu'il a fallu les rédiger au jour le jour pour n'en point perdre à jamais le souvenir? L'auteur ne nous fait grâce — et ce n'est pas là un reproche que je lui adresse — d'aucune construction ou destruction importante d'édifice, d'aucun orage, d'aucune gelée, d'aucune crue de la rivière, d'aucun passage de personnage de marque. Les Parlementaires de Paris, exilés par le roi en 1753, traversèrent assurément notre ville sans recevoir des honneurs qui, en pareille

circonstance, eussent paru intempestifs. C'est encore le journal en question qui mentionne leur passage.

Il trouve un mot dur ou, si l'on veut, plaisant, pour qualifier l'attitude de la maréchaussée du Bourbonnais, qui, en 1771, à défaut de vrais voleurs, mit la main « *pour la forme* » sur quelques paysans que l'on s'empressa de relâcher.

Il est difficile de découvrir, sous cette rédaction impersonnelle, les idées politiques et religieuses de l'auteur. Il note, sans commentaire, la mort de Louis XVI, de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just, et la « mort de la reine » Marie-Antoinette. Toutefois, il apprécie comme une œuvre saine le travail accompli dans l'Allier par les représentants du peuple qui succédèrent au célèbre Fouché et il qualifie de « ridicule » une comédie qui fut représentée à Moulins en l'an VI, le 30 germinal et les jours suivants, et qui avait pour titre : *Le Triomphe de la Raison.*

F. C.



I

Dates de quelques Faits et de Constructions ou Destructions d'Édifices depuis 1689

Le 22 octobre 1689, le pont Ginguet est tombé et la rivière est entrée dans l'église de la Magdelaine d'un pied et demi de hauteur.

Le 4 octobre 1707, la rivière est entrée dans l'église de la Magdelaine de 2 pieds et demi de hauteur.

Le 8 novembre 1710, le pont Mansard est tombé et la rivière est entrée dans l'église de la Magdelaine d'un pied de hauteur.

Le 26 may 1733, la rivière est entrée dans l'église de la Magdelaine de 2 pieds 6 pouces de hauteur. On est allé en bateau jusqu'au tabernacle pour ôter le saint Sacrement.

Lettres patentes d'Archimbaud, sire de Bourbon, de l'année 1232, avec un acte de la Chambre du Domaine pour justifier que la ville et franchise de

Moulins est bornée par 4 croix, hors desquelles est la partie d'Izeure qui ne fait point partie de ladite ville et franchise.

Du 12 aoust 1455, transaction portant exemption du péage pour Moulins et Néris.

Du mois de may 1468, foires et marchés accordées pour Moulins par les ducs de Bourbon, confirmées par lettres patentes de Charles IX du 15 avril 1574.

Du 8 novembre 1574, lettres du roi Henri III pour la construction de deux fontaines, l'une à la place et l'autre au marché du bled, avec permission d'imposer sur les habitans de la ville de Moulins la somme de 2,900 livres pour ladite construction.

Du 15 avril 1576, procès-verbal dressé par Archimbaud, lieutenant général de la Sénéchaussée à Moulins, concernant le pillage des archives de l'hôtel de ville fait par les troupes du duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi Henri III.

Du 22 aoust 1603, ordonnance rendue par les commissaires députés par le roi pour l'exécution des édits et pacification, pour l'octroy et don d'une place à Averme aux Huguenots pour l'exercice de leur religion.

Du mois de septembre 1603, brevet du roi Henri IV portant établissement d'un collège de Jésuites à Moulins, lequel établissement a été fait le 29 janvier 1604.

Du 11 aoust 1612, règlement et statuts pour les chevaliers de l'Oiseau.

Du 31 may 1683, établissement des dames de la Croix de Moulins.

Par ordonnance du 14 may 1700, les armoiries de la ville de Moulins ont été reçues et enregistrées à l'armorial général dans le registre coté : *généralité de Moulins*, en conséquence du payement des droits réglés par les tarifs et arrêts du Conseil du 20 novembre 1696, dont le brevet a été délivré à Paris par Charles d'Hozier, conseiller du roi et garde de l'armorial général de France.

Du 17 aoust 1701, établissement des lanternes à Moulins (1).

Du 29 may 1736, arrêt et, du 27 juillet, ordonnance du sieur de Pallut, intendant, pour une imposition de 5,000 livres pour l'achapt de deux pompes et 100 sceaux d'ozier.

Du 6 may 1753, arrêt du Conseil pour la construction du pont de Moulins (2), déclaré exécutoire par ordonnance de M. de Bernage, intendant, du 10 juin de la même année.

Du mois de.... 1663, relief d'adresse et surannation (3) sur lettres d'établissement de l'hôpital

(1) D'après un registre des audiences du lieutenant général de police de la ville de Moulins, cet établissement de lanternes n'aurait eu lieu qu'en septembre 1722 (Archives de Moulins, n° 117).

(2) Il s'agit du pont Régemortes.

(3) Les lettres de surannation étaient des lettres patentes destinées à rendre force et validité à d'autres lettres dont l'effet était prescrit. Elles étaient expédiées en forme de mandement au juge

général de Moulins, signé *Par le roy,* DE MONTZ ; lesdites lettres d'établissement du mois de février 1660, registrées au Parlement le 7 septembre de la même année.

Du mois de mars 1719, lettres de confirmation dudit établissement et de concession de garde gardienne (1), ensemble du droit de *committimus* (2) par-devant M. le sénéchal de Bourbonnois à Moulins ou M. son lieutenant, et par appel au Parlement.

Du 20 juin 1730, relief d'adresse et surannation sur les lettres de confirmation, signé *Par le roy,* PHILIPPEAUX.

Du 23 janvier 1752, autre relief et surannation sur lesdittes lettres, signé *Par le roy,* PHILIPPEAUX.

Ce n'est que depuis l'ordonnance de Charles VI de l'an 1394, que le témoignage des femmes a été reçu dans toutes les causes civiles et criminelles (3), suivant Denizard, p. 112 du 2e volume.

---

royal ou au premier huissier et en attache aux lettres ou au vidimus des lettres surannées.

(1) Les lettres de garde gardienne constituaient en faveur de tels établissements ou telles corporations le privilège d'être soustraits à la juridiction ordinaire et d'être soumis à celle d'un juge royal établi par ces lettres « conservateur » de leurs privilèges.

(2) Les lettres de *committimus* accordaient au bénéficiaire le droit de plaider en première instance devant certains juges et d'évoquer par-devant eux les causes dans lesquelles il était intéressé.

(3) L'ordonnance de Charles VI, de novembre 1394, n'a fait que généraliser la coutume déjà en vigueur dans plusieurs pays de France. (Cf. *Ordonnances des Rois de France,* XII, 185).

Les Carmes sont des religieux qui, dit-on, vivaient en hermites dans une grande austérité sur le mont Carmel. Albert, patriarche de Jérusalem, leur donna dans le commencement du XIIIe siècle une règle tirée en grande partie de saint Bazile. Elle fut confirmée par le Saint-Siège en 1226 et saint Louis en amena en France en 1254.

En 1350, il y en a eu d'établis à Moulins par le sieur Rousseau. P. 328, 1er volume.

C'est sous le règne de Charles IX que les Capucins se sont introduits en France. Leur premier établissement dans le royaume fut à Meudon, selon quelques-uns, et à Paris, rue Saint-Honoré, selon d'autres.

Henri III leur accorda, au mois de juillet 1576, la faculté d'acheter les héritages qui leur seraient donnés [?] pour construire des églises et monastères et les autres privilèges accordés à l'ordre de saint François.

Henri IV, Louis XIII et Louis XIV leur ont confirmé les privilèges par lettres patentes du 19 octobre 1600, du mois de may 1619 et de juillet 1653. Ils leur ont même accordé l'exemption de toute imposition, permission de quêter tant dans les villes que dans les campagnes.

Des lettres patentes du mois de décembre 1662 leur ayant depuis permis de s'établir dans divers endroits du royaume, leurs établissemens se sont multipliés, au point qu'ils en ont actuellement dans presque toutes les grandes villes. P. 325, 1er volume.

Du mois d'octobre 1635, lettres patentes de Sa Majesté portant don aux pères Capucins de Moulins du jardin haut de cette ville, — sur le registre des expéditions de la Trésorerie générale de France établie à Moulins, commencé le 28 janvier 1636, fini le 9 mars 1637, qui est dans le greffe du Bureau des finances de la ville de Moulins (1).

Bête du Gévaudan. — Destruction de cette louve de grandeur peu ordinaire, le 20 septembre 1765, par le sieur Chevallier, de l'ordre royal de Saint-Louis.

Le 15 février 1756, Messieurs du Présidial de Moulins ont cessé de donner audience par rapport à la ruine prochaine du palais qui est arrivée peu de temps après, ainsi que celle du Bureau des finances; quelques mois après, ils ont recommencé à donner audience dans le couvent des Augustins.

Du 18 janvier 1763, arrêt de la cour de Parlement qui nomme pour principal du collège de Moulins Jean-Gabriel Barthouil, docteur en Sorbonne, et lui permet pour cette fois seulement de choisir des professeurs.

Du 21 octobre 1767, arrêt du Conseil d'Etat du roy concernant les vagabonds et gens sans aveu et portant qu'il sera choisi des maisons pour les détenir; cet arrêt exécuté à Moulins dans le mois suivant.

(1) Ce registre ne se trouve pas dans le fonds du Bureau des finances, conservé aux Archives de l'Allier.

Milice bourgeoise de Moulins, établie au mois de mars 1759, refondue et augmentée en septembre 1762.

L'on voit par les affiches du 25 mars 1767 que le sieur Boullard, marchand de bois à Moulins, sous la protection du roi et en vertu d'un arrêt du Conseil du 13 may 1766, a élevé dans la ville de Moulins une manufacture de bas de soye, fil et coton, etc. Elle est montée de 17 métiers, dont 13 en soye.

Destruction des toits et échoppes. — Le lundy 4 septembre 1752, on a commencé à détruire les toits sur la place de l'Horloge.

Le samedy 23 du mois de septembre 1752 (1), Madame Anne-Henriette de France *(sic)*, duchesse de Parme et Plaisance (2), est arrivée à Moulins à six heures du soir et a logé chez M. Duvivier, receveur des tailles. Elle en est repartie le lendemain 24, à huit heures du matin. Cette arrivée avait été précédée de celles des régimens d'Aiguemont, de Fleury, de la Reine, et suivi de Dauphin-Dragon.

(1) Le texte porte 1552, de même que dans les deux chroniques qui suivent et que je corrige en passant; mais c'est 1752 qu'il faut lire, car c'est en cette année et non en 1552 que le 23 septembre est tombé un samedi et le 3 octobre un mardi. Au reste, les noms des personnages mentionnés ici indiquent bien que nous sommes en plein XVIIIe siècle.

(2) C'est par erreur que l'on signale le passage, à Moulins, d'Anne-Henriette de France, duchesse de Parme et de Plaisance, le 23 septembre 1752 et, plus tard, le 29 juillet 1753 et le 31 août 1757. Il s'agit évidemment de sa sœur jumelle, Louise-Élisabeth née le 14 août 1727 de Louis XV et de Marie Leczinska, mariée en 1739 à Don Philippe, Infant d'Espagne, duc de Parme et de Plaisance et mort à Paris en 1759. Anne-Henriette était morte le 20 février 1752.

Le mardy 3 octobre 1752, M. le maréchal de Belle-Isle est arrivé à Moulins; le lendemain, il a diné chez les dames de la Visitation de Sainte-Marie, et est reparti le jeudi suivant. (C'est lui qui a donné le tabernacle en glace).

Le 6 novembre 1752, il est tombé beaucoup de pluie, ce qui n'était pas arrivé depuis le mois de septembre. Le jeudy 9 du même mois, il a tonné et beaucoup plu.

Le 1er janvier 1753, la rivière d'Allier a gelé à moitié.

Le mardy 2 du même mois, la fille du sieur Allard, marchand à Moulins, laquelle demeurait chez M. Bonnay, en revenant de faire écrire une lettre à M. de Dreuille d'Avry, adressante au sieur Bonnay, a été tuée avec son frère, à huit heures du soir, de chacun un coup de fusil, au bas de l'étang Guillet, dans une très petite rue. Elle a même été achevée à coups de pants *(sic)* sur les seins.

Le mercredy 14 février 1753 (1), la rivière a débordé.

Le mercredy 28 mars, 5 heures et demie du soir, tonnerre accompagné de beaucoup d'éclairs.

(1) Le texte donne comme date : « mercredy 17 février 1553 ». Mais les chroniques qui l'encadrent prouvent qu'il s'agit de 1753 ; en 1753, le 28 mars tombe un mercredi.(Cf. la chronique suivante). Mais le 17 février 1753 est un samedi et non un mercredi. Je suppose que le copiste a mal lu le chiffre 14, dont le 4 mal fait peut se prendre pour un 7 ; il est moins admissible qu'il se soit trompé en transcrivant le nom du jour.

Les 11, 12 et 13 may 1753 et jours suivants, passage à Moulins des conseillers du Parlement de Paris, allant en exil (1).

Le lundy 21 dudit mois, M. Baudonnet, conseiller au Présidial, épouse Mlle Dain à Saint-Pierre, où elle se trouve mal en entrant pour avoir entendu sonner un glas.

Le samedy 26 dudit mois, M. de la Rochefoucaud, archevêque de Bourges, est arrivé à Moulins et a logé *à la Belle Image ;* il en est parti le lendemain pour Paris, après avoir entendu la messe à la collégiale, à 4 heures du matin.

Sur la fin de juillet de la même année 1753, Giraudet, boulanger, a fait faire près la baume *(sic)* d'Averme un moulin sur piloty qui a commencé à faire farine le 10 aoust suivant. Ce moulin a été nommé le moulin de la Folie.

Le samedy 28 dudit mois (2), Madame Anne-Henriette de France est arrivée à Moulins et a logé chez M. Duvivier. Elle avait été précédée et fut suivie de plusieurs régiments.

Le mercredy 10 octobre suivant, il a plu toute la journée, ce qui n'était pas arrivé depuis près de trois mois.

(1) En 1753, le Parlement de Paris tout entier fut exilé à cause de son opposition au roi et remplacé momentanément par une Chambre royale.

(2) Le texte porte : « samedy 29 » ; sans doute par erreur du copiste.

Sur la fin du mois de décembre 1753 ou au commencement de janvier 1754, on a commencé à détruire les maisons du faubourg de la Madelaine par rapport au pont que l'on va faire construire.

Le lundy 13 mai 1754, le nommé Septier, meunier, a commencé à déranger son moulin pour le conduire vers la beaume d'Averme, ainsi que les autres moulins.

Cloches d'Izeure. — Le jeudy 16 mai 1754, la grosse cloche est manquée; elle est refondue le 5 de juillet suivant et se trouve bien.

Le dimanche 3 novembre, départ de 15 ou 16 hommes par compagnie du régiment de Berry pour marcher contre Mandrin ; ils se dirigent sur Vichy et Aigueperse.

Maréchal de Belle-Isle. — Son passage par Moulins, le mercredy 6 novembre 1754; il dîne à la Visitation le lendemain et repart le vendredy 8.

Grand ouragan, le samedy 9 dudit mois, vers midi, qui abat plusieurs arbres auprès de la montagne qui est à l'entrée du cours de Bercy, à gauche ; il recommence la nuit jusqu'à neuf heures du matin le lendemain et abat d'autres arbres.

Le mercredy 5 février 1755, très forte gelée.

La nuit du lundy 2 juin au mardy 3, le feu a pris chez Monsieur le marquis Desgoutes, demeurant au château de Moulins, où le nommé Dupont, maçon, et un soldat du régiment de Berry se sont tués; il y a eu aussi d'autres soldats dudit régiment qui s'y sont blessés.

Le mercredy 26 du mois de novembre, environ les huit heures du soir, il est tombé de la neige et le lendemain, environ les sept heures aussi du soir, il a fait un grand coup de tonnerre.

Le vendredy 28 novembre 1755, la rivière a extrêmement grossi et a continué jusqu'au 1er décembre qu'elle a commencé de diminuer, pendant lequel jour, ainsi que la veille, il est tombé beaucoup de neige ; la rivière est allée jusqu'au mur du jardin de l'hôpital et a emporté le moulin de M. Héron.

Le mercredy 8 septembre 1756, M. de Bérulle, intendant de Moulins, y est arrivé et sa femme la veille.

Au commencement du mois de novembre 1756, on a changé le Dieu de pitié de place et on l'a mis dans le coin du mur de l'horloge avec deux lanternes.

Le 28 mars 1757, il a tonné presque tout l'aprèsdiné.

Au mois d'avril 1757, on a fait en bois la barrière à l'entrée du cours de Bercy.

La nuit du 30 au 31 may 1757, a commencé une pluie qui a continué jour et nuit jusqu'au samedy 4 juin. Elle a occasionné une crue si forte qu'elle a emporté une partie de l'isle où est une grange à Billon, fermier. Elle est venue jusqu'à la croisée du cours de Bercy.

Le mercredy 31 aoust 1757 (1), passage de Madame

(1) On lit dans le manuscrit : « le vendredy 31 aoust » ; ces deux termes s'excluent en 1757.

Henriette de France, duchesse de Parme et de Plaisance.

Le mardy 4 octobre 1757, Madame de Bérulle, épouse de l'intendant, a posé la première pierre de taille du pont de Moulins, et le 22 juin 1762, à onze heures du matin, l'on a posé la dernière.

La nuit du 22 mars 1758, à deux heures et demie du matin, il a fait un grand orage précédé et suivi de 10 à 12 coups de tonnerre, avec beaucoup d'éclairs et de grêle.

Au commencement du mois de mars 1759, M. de Bérulle, intendant à Moulins, a fait faire à ses dépens un nouveau cours près le moulin Bréchimbaud et y a fait planter des arbres.

Le 29 du même mois, on a commencé à démolir les portes de Paris et de Lyon pour un passage du roi qui devait s'effectuer, mais qui n'a pas eu lieu.

Le mardy 10 avril 1759, exécution d'un nommé Duplaix, pour avoir volé un calice aux Jacobins ; il fut pendu, puis jeté au feu.

Le lundy 24 septembre 1759, M. de Bérulle, intendant de Moulins, a posé la première pierre du château d'eau, que l'on a fait faire à côté de l'ancienne porte de Bourgogne.

M. de Fougère, lieutenant du roy en Bourbonnois, représenté par M. de Barbansoye de Sarzay, est complimenté par M. Beraud, avocat, le 25 février 1761.

Maison Grimaud, commencée à bâtir en 1758, à

peine finie en 1761, jour de Saint-Jean-Baptiste, où M. Grimaud y fit son entrée.

Le 1er avril 1762, en exécution d'un arrêt de la cour de Parlement de Paris du 6 aoust 1761, le collège est rouvert pour être professé provisoirement par des grammairiens de la ville.

Le mercredy 12 mai 1762, on a commencé à dépaver au milieu de la place de l'Horloge pour y construire une fontaine de marbre aux lieu et place de celle qui y est, laquelle nouvelle fontaine a été finie et a jeté de l'eau le 1er décembre suivant.

Le 27 dudit mois, on a commencé à dépaver vis-à-vis les Carmes, où il y avait une croix, pour y construire une fontaine.

Sortie des Jésuites, le vendredy 27 [aoust] (?) 1762 (1).

M. de Flesselles, intendant, arrive à Moulins, le mardy 5 octobre 1762.

Les dames de la Croix sortent de leur premier domicile, le 22 avril 1763.

Maison dite Fantaisie. — Le jeudy *(sic)* 21 décembre 1763 (2), on fait rôtir un bœuf tout entier à Fantaisie, dans la cour, le long du mur en entrant à gauche.

(1) Le texte porte : « le vendredy 27, 1662 ». Il faut lire 1762 ; de plus, le seul vendredi qui tombe un 27 en 1762 est le dernier vendredi d'août.

(2) Il faut corriger ainsi : « jeudy 22 décembre » ou « mercredy 21 ».

En décembre 1763, aplanissement d'un monticule qui était à l'entrée du cours de Bercy à gauche, près la tour où il y a une glacière.

Le mercredy 11 avril 1764 (1), départ des Jésuites.

Porte de Paris. — Les pilliers neufs ont été commencés le mardy 10 juillet 1764, et le tout a été fini le 1er juin 1765.

Le samedy 25 aoust 1764, jour de la fête de Saint-Louis, il y a eu aux Carmes une grande messe à laquelle ont assisté dans le chœur 13 gendarmes de la chevalerie de l'Espérance, lesquels avaient chacun un bouquet et une étoile attachée d'un ruban vert; les timbales et trompettes de la gendarmerie y ont joué des airs, et le soir ils ont tous soupé *à la Belle Image* avec Touly et son fils, violons du concert, qu'ils avaient invité.

Samedy 6 octobre 1764, M. Lachaussée, intéressé dans les mines de Fins, est assassiné par Atier d'un coup de pistolet, en entrant dans sa chambre, sous les halles du sieur Bellecourt.

Le même jour, grande pluie au bout de 5 mois de sécheresse.

Atier est pris à Bourbon-Lancy, le 28 novembre suivant.

Le vendredy 4 janvier 1765, le nommé Mantin, maçon, qui a travaillé aux deux piliers de l'entrée de la rue de Paris, a posé la première pierre de taille du

(1) Par suite d'une erreur du copiste, le texte porte : « mardy 11 avril ».

portail que l'on fait faire au collège de Moulins, lequel a été fini le lundy 21 dudit mois, à la réserve de la sculpture qui a été achevée le 28 avril 1765 et des portes qui n'y ont été mises que le 10 may suivant; le tout sur les dessins de Charis et Aubrupin (?).

Atier est condamné à la roue et exécuté le mardy 12 mars 1765; il meurt avec sang-froid et résignation.

Le manège, commencé à bâtir le 23 avril 1765, fini en septembre de la même année.

Mariage de Mlle Lespinasse avec M. Lafferonaye, aide-major de la gendarmerie, le 15 juin 1765.

Crue de l'Allier, le samedy 22 du dit mois, aussi considérable que celle de 1733.

Passage du prince de Conty, le 4 juillet 1765, pour aller à Bourbon-l'Archambault; il repasse le 23.

Grêle très forte, le 1er septembre 1765.

Premier exercice au manège dans le Chambonnet des Pillerands, le 27 septembre 1765.

M. Depont, intendant, arrive à Moulins, le 28 septembre 1765.

Le lundy 30 septembre 1765, le sieur Travers, gendarme, marié à Saint-Pourçain, a été tué environ les deux heures après midy dans l'ancienne pépinière qui est au cours de Bercy et a été enlevé très peu de temps après par les domestiques de la gendarmerie qui l'ont mis dans une bauge et chargé sur un cheval pour aller l'enterrer on ne sçait où, après l'avoir dépouillé.

Environ la mi-octobre de l'année 1765, on a vendu à Moulins des cerises et l'on a vu dans bien des endroits les arbres fleuris, et dans la paroisse de Neuvy, au domaine des Jaquets, des secondes pommes d'un arbre dans la même année, de la grosseur d'un petit œuf.

En 1755 *(sic)*, il y a un rude hiver qui gèle l'Allier ; au dégel, les glaces s'amoncellent, bouchent plusieurs arcades du pont, emportent deux ou trois moulins et brisent beaucoup de bateaux ; les arbres fendirent dans cet hiver comme en celui de 1709.

Sur la fin du mois de may 1766, crue de l'Allier, moindre de trois pieds que celle du 22 juin 1765.

Allée et venue de M. le prince de Conty, allant à Bourbon en juillet 1766.

Du 14 au 15 novembre, pluie au bout de 4 mois.

Crue de l'Allier, en novembre 1766, plus grande de trois à quatre pouces que celle de la Saint-Jean 1765. Elle fut subite, occasionnée par des orages dans l'Auvergne.

Froid rigoureux pendant quelques jours, en janvier 1766.

Passage de la princesse Marie-Thérèse-Louise, fille du prince de Carignan, allant épouser Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe (1).

(1) Marie-Thérèse-Louise de Savoie était la cinquième fille de Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, prince de Carignan. Née le 8 septembre 1749, elle fut épousée, par procuration, à Turin, le 17 janvier 1767, par Alexandre-Joseph-Stanislas de

Vers le 23 février 1767, on a commencé à arracher les marronniers des cours d'Aquin et Doujat.

Le lundy 6 avril, on commence à y planter des tilleaux.

Jaquemart, un peu réparé en avril 1767.

Gelée très forte, en avril et may 1767, qui emporte des vignes et des noyers.

Ouragan, le mercredy 3 juin 1767, si fort qu'il brise le mât de l'Oiseau.

Le pourpre, la fièvre millière et putride emporte beaucoup de monde en juillet 1767.

Dans le même mois, le prince de Conty va à Bourbon et repasse en aoust.

Le sieur d'Auterive tue l'homme d'affaires de madame de Neufchaise... près Souvigny.

Construction du dépôt pour les vagabonds, en novembre 1767.

Froid rigoureux dans l'hiver de 1767 à 1768, que l'on croit avoir été aussi fort qu'en 1709.

Ordonnance de police, le 19 mars 1768, qui défend de vendre des écrevisses au-dessous d'un pouce de grosseur.

Mme de Chantal, canonisée le jeudy 12 may 1768; cérémonie à ce sujet à Sainte-Marie où l'on avait son cœur et ses yeux.

Le mercredy 25 may après-midi, dans la paroisse

Bourbon, prince de Lamballe, petit-fils du comte de Toulouse, prince légitimé de France. C'est vraisemblablement quelques jours après qu'elle passa à Moulins.

de Chézy, le tonnerre est tombé du même coup sur deux domaines appartenant au sieur Sallé, qu'il a réduits en cendres ; ils étaient distants l'un de l'autre d'un quart de lieue environ.

Moulin, maintenant la brasserie, commencé à bâtir en juin 1768 par Panchaud ou Pancsaud, horloger, de société avec M. de Saincy fils et Cavy, tailleur d'habits.

Maison Paradis, près Notre-Dame. — Le lundy 4 du mois de juillet 1768, on a commencé à découvrir le toit du devant de la maison que Paradis, serrurier, a acheté de MM. de Vitry et Du Tremblay, située sous les halles,près la collégiale, et le 27, après dîner, on a achevé d'abattre les trois arcades et les trois pilliers dont le premier du côté de la place de l'Horloge est tombé de lui-même le matin ; il y avait au-dessus du pillier, précisément au-dessous du cordon, un homme en pierre qui se tirait une épine du pied, avec un autre à côté, et au-dessus du troisième pillier, entre deux croisées, un saint Pierre très bien fait, surtout la clef, et dans l'encognure de ladite maison, du côté de celle de Bechon, un chat aussi en pierre qui épiait un rat caché dans des feuillages.

Tonnerre. — Il tombe sur le clocher de Saint-Pierre qu'il endommage beaucoup, le samedy 9 juillet 1768, à onze heures du matin.

Crue de l'Allier, le 13 octobre 1768 ; elle parvient au numéro 9 et demi d'amont et 9 d'aval.

Le 16 octobre 1768, les fondements des casernes étaient déjà jetés, sous la conduite des sieurs Evezard et Delisle, entrepreneurs d'icelles.

Passage de la comtesse de Brienne et de la princesse de Lusignan, le samedy 22 octobre.

Révolte arrivée à Lyon vers la fin de novembre, au sujet de quelques enfants que l'on prétendait avoir été enlevés par les médecins et chirurgiens de ladite ville pour faire des expériences.

Chanoines. — En 1769, ils prennent une rotonde, des boutons et une ceinture violette sur leur soutane.

Au commencement de l'année 1769, l'on a détruit la glacière qui était aux Fossés-Brès, près le sieur Party, marchand.

Au commencement d'avril 1769, on vole grande partie des plombs de l'horloge que l'on estime à deux milliers de livres pesant.

En may 1769, on fait des réparations à la cathédrale (1); on y démolit l'ancien jubé qui avait une petite porte de chaque côté et on fait le grand autel en marbre.

Moulin du pont. — Le lundy 16 octobre 1769, les quatre meules du moulin de Cavy et Jobier, dont on a jeté les fondements la mi-juin 1768, ont commencé pour la première fois à faire farine.

Crue de l'Allier, le 22 janvier 1770. Elle monte au numéro onze et demi d'amont et onze d'aval.

(1) Ce mot indiquerait, en même temps qu'un remaniement du texte primitif, la date approximative de la copie.

Intendance. — Construction du portail du côté des cours, en aoust 1770.

Le mardy 8 may 1770, l'on a commencé à détruire la maison et moulin Bréchimbaud et l'on a construit peu de temps après une autre maison et four banal.

Le jeudy 19 juillet 1770, environ les 2 heures et demie du matin, le tonnerre est tombé en trois différents endroits, savoir : sur le clocher de la chapelle Babut où il n'a rien brûlé et n'a pas causé beaucoup de dommage, sur celui de Saint-Bonnet où il n'a pareillement rien brûlé, mais a fait bien du mal et blessé deux hommes, et sur celui d'Izeure qui a brûlé en entier à l'exception des beffrois qui soutenaient les cloches ; il y a aussi blessé trois hommes et tué quatre.

Autre orage, le lundy 3 septembre suivant, qui fait beaucoup de mal à Neuvy et Avermes.

Le jeudy 4 octobre 1770, l'on a commencé à abattre des saules et autres arbres qui étaient dans le jardin près l'ancien moulin Bréchimbaud, vis-à-vis la fayance de Grassot, pour y pratiquer un grand chemin auquel l'on a travaillé de suite.

Le vendredy 14 décembre 1770, l'on a défait la colonne de la fontaine du quartier Paris pour la baisser d'environ huit pouces, afin d'avoir de l'eau plus facilement, ce qui a été fini le 17 dudit mois.

Fondation de six lits à Saint-Joseph, par Madame de Boncourt, épouse du sieur Roy.

Tonnerre, en janvier 1771.

Comtesse de Provence. — Son arrivée à Moulins, le mercredy 1er may 1771 (1).

Passage de la princesse Marie-Josèphe-Louise de Savoye, fille du duc de Savoye (2), pour épouser le comte de Provence, le 7 de may 1771, où elle ne fait que coucher. On tire sur le cours devant l'Intendance un beau feu d'artifice; il était recommandé par la police à chacun d'avoir un poinçon plein d'eau devant sa maison.

Le samedy 11 may 1771, environ .... heures du soir, les pères de Sept-Fonds ont été volés par une bande de voleurs assez considérable et le lundy 13, à quatre heures du soir, il y est allé cent cavaliers du régiment de la Reine dont moitié à cheval, l'autre à pied, qui sont revenus le lendemain sans rien amener, non plus que les 50 hommes qu'on y a encore envoyés après. Seulement, les cavaliers de maréchaussée pour la forme ramassent quelques paysans que l'on relâche peu de jours après.

Le lundy 24 juin 1771, jour de Saint-Jean, environ les trois heures du matin, deux ou trois officiers du régiment de la Reine-Cavalerie ont fouetté à Bardon plusieurs filles, du nombre desquelles sont

(1) Le texte porte fautivement : « mardy 1er may ».

(2) Marie-Joséphine-Louise de Savoie, née le 2 septembre 1753, était fille de Victor-Amédée III, duc d'Aoste et de Savoie, plus tard roi de Sardaigne. Elle épousa Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence (le futur Louis XVIII), le 14 mai 1771.

les domestiques du sieur Burin, procureur, Roux, marchand, les nommées Place, coutelière, Dupuy, tailleuse, ces deux dernières déguisées en paysannes, et autres auxquelles ils ont fait beaucoup de villainies et de mal.

Le lundy 9 janvier 1772 *(sic)* (1), on a commencé à dessécher les Fossés-Brayes pour ny faire qu'un fossé peu large à cause de la maladie que la vapeur de l'eau croupie a fait naître dans les prisons.

En mars 1772, les dames d'Izeure ont fait démolir leur église et clocher pour en faire construire un autre. (C'est du chœur des dames qu'il faut entendre cela.)

Neige et gelée au mois d'avril.

Le samedy 25 dudit mois d'avril 1772, jour de Saint-Marc, les nommés Bouchet, suisse de l'Intendance, et Chantelot, chaussetier, ont exécuté la gageure qu'ils avaient faite quelques jours auparavant, qui est que le premier serait plutôt allé à pied à Saint-Pierre-le-Moûtier et revenu, que ledit Chantelot n'aurait ramassé cent œufs placés dans le cours de Bercy, à 20 pieds les uns des autres, et ne les auraient portés dans un panier sans les casser, placé vis-à-vis le premier arbre près la croix qui est au bout de la rue de Saint-Jean. C'est le suisse qui a gagné.

Notre-Dame. — En février 1773, on répare les

(1) Il faut mettre ici : « lundy 6 » ou « jeudy 9 janvier ».

autels derrière le chœur ; on y fait un autel en marbre.

En mars 1773, on vend le jeu de paume à M. Pontgibaud qui y fait bâtir la maison que l'on y voit aujourd'huy.

Sur la fin d'avril 1773, on répare les deux chapelles latérales des Capucins ; à quelque temps de là, on finit (?) la petite rue de sous Saint-Jean au cours de Bercy.

En aoust 1773, on commence à travailler au chemin qui prend depuis l'écurie de l'auberge Saint-Claude devant aller aboutir vers le château d'eau et au moulin Bréchimbaut ; il n'y a eu que cette dernière partie de faite et les petits ponts.

Le dimanche 17 octobre 1773 (1), un prisonnier appelé Barbarin se pend et s'étrangle derrière la porte de son cachot avec une petite corde qu'il fait lui-même de bout de fils, de lacet, d'un lien de peau, etc.

Passage de Marie-Thérèze de Savoye, fille du roy de Sardaigne (2), allant épouser le comte d'Artois, le 9 novembre 1773. Elle couche à Moulins, on lui fait une fête où l'on tire un beau feu d'artifice.

(1) Le texte porte : « dimanche 14 octobre » ; il faut lire : 17 octobre, le 7 ayant sans doute été pris pour un 4 par le copiste.

(2) Marie-Thérèse de Savoie, sœur de la comtesse de Provence, citée plus haut, était née le 31 janvier 1756. Elle épousa, le 16 novembre 1773, Charles-Philippe de France, comte d'Artois (le futur Charles X).

Les dames de la Croix se transportent aux Ursules, le 20 juin 1774.

Le dimanche 11 septembre 1774, M. de Choiseul, archevêque de Cambray, en revenant des eaux de Vichy avec M. le comte d'Ossun, meurt à l'Intendance ; on lui rend les honneurs funèbres dus à son rang et il est enterré à l'église de Saint-Pierre.

Réjouissance des Bernardines, le 10 ou 11 octobre 1774, à l'occasion de la révocation de leur lettre de cachet.

Le froid de 1774 est rigoureux ; il y a beaucoup de neige sous laquelle on tire des personnes mortes.

Le lundy 22 mai 1775, on a commencé à démolir le château.

Passage de Madame Adélaïde de France (1), petite-fille de Louis XV et sœur de Louis XVI, le 31 aoust 1776 *(sic)* ; il y a fête et illumination.

Sur la fin de janvier 1776, Ajuse, menuisier, qui a acheté la tour et mur contigu placé près la maison du sieur Rousseau, a commencé à faire détruire ladite tour.

Le froid de 1776 est si fort que l'eau gèle dans quelques puits, notamment dans celui du sieur Punctis et de Lavarence, boulanger ; le froid a été plus fort de 2 ou 3 degrés que celui de 1709.

Collégiale. — Vers le commencement de 1776,

(1) Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, née le 23 septembre 1759, mariée, le 27 août 1775, à Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Piémont, fils aîné du roi de Sardaigne.

on démolit l'ancienne sacristie pour en faire une nouvelle.

En juillet 1776, grêle affreuse qui tombe par glaçons de 2 à 3 livres, qui tue et blesse plusieurs personnes.

En septembre 1776, emprisonnement de M. le comte de Viry, accusé d'un assassinat sur la personne d'un jeune homme nommé Therigny, alors chez lui ; il est acquitté par jugement du 28 février 1777.

Ce n'est qu'en décembre 1776 que l'on a commencé à mettre le nom des rues et numéroté les maisons.

Fantaisie. — Destruction des ormeaux, sur la fin de février 1777.

En avril 1777, on découvre la mine d'antimoine à Montmallard pour les péres Jacobins; on trouve le minéral à 6 pieds de profondeur seulement.

Construction d'un mur près la porte du château du côté du vieux palais, en juillet 1777 ; quelque temps avant, les chevaux d'un carrosse s'étaient précipités; heureusement le carrosse plein de différentes personnes demeura.

Crue de l'Allier, en aoust, même année : elle va au numéro 6 et demi.

Froid de 1777, au 7e degré.

Levée de Saint-Claude,commencée à construire en janvier 1778.

Incendie de la rue Chaveau, en juillet 1778.

M. Gueau de Reverseau, intendant, arrive le mercredy 23 septembre 1778.

Froid de 1778, au numéro 1 du thermomètre.

Crue de la rivière d'Allier, en 1779, au 8e degré.

Église de Saint-Gilles. — Réparations en avril 1779.

Chute du tonnerre sur l'église des Minimes, le 12 aoust 1779, à 7 heures du matin, et à 5 heures du matin chez un nommé Bonchrétien.

Fontaine des Carmélites, construite en octobre de la même année.

Le jeudy 27 avril 1780, à minuit, arrive Monsieur l'évêque d'Autun, président pour l'administration provinciale de la Généralité de Moulins. Les premiers membres s'en adjoignent d'autres et les États s'organisent.

On commence à construire la maison Pontgibaud, en juin 1780.

Arrivée des Doctrinaires pour professer le collège de Moulins, en septembre 1780.

Le samedy 4 novembre 1780, arrivée de Monsieur de Marbeuf, évêque d'Autun, président des États de la province ; il vient pour tenir ces mêmes États. L'assemblée des États finit le jeudy 30 dudit mois.

En juillet 1781, on décore le retable des Chartreux.

Fontaine de Paris, encore baissée en septembre 1780.

M. Terray, intendant à Moulins, arrive le 22 septembre 1781.

Château de Moulins. — Autre incendie mais peu considérable, le 6 février 1782, chez Madame Berger ; ce n'était qu'un feu de cheminée.

Le lundy des brandons, 18 février 1782, le feu

prend dans la forêt d'Estelin où l'on a tué un homme et maltraité le fils de Paulé, garde.

Brasserie, établie en mars 1782.

En may, plusieurs gageures entre des officiers pour des courses à cheval et en cabriolet.

Les casernes commencent à être habitées, quoique non finies, le 13 juin 1782.

Brouillards épais et secs, depuis le 15 juin 1783, jusqu'au lundy 7 juillet suivant.

Fontaine des Carmélites, reconstruite en aoust 1784.

Reverbères, établis le mardy 2 novembre 1784.

En avril 1785, on jette les fondements des bâtiments collatéraux des casernes.

De Mazirot, intendant, arrive le 20 may 1785.

Le lundy 23 may, Monsieur Neker, ancien contrôleur général, est arrivé à Moulins environ les onze heures du soir et a logé *aux Quatre Vents*, n'y ayant pas de place *à la Belle Image*; il est parti pour Paris ou les environs le lendemain matin environ les 10 heures, à l'acclamation du public et Monsieur Tourret fils, avocat, lui a donné des vers dont voici la teneur, attendu que Monsieur Neker avait vu le tombeau de Montmorency :

D'un héros qui n'est plus tu contemples la tombe,
Tu t'atendris sur ses malheurs ;
O Neker, en te voyant je sens couler mes pleurs !
Faut-il, hélas ! que la vertu succombe
Et qu'un grand homme ait des persécuteurs !...

Le mercredy 25 du mois de mai 1785, environ les 9 heures du matin, il s'est formé autour du soleil

deux grands cercles dont le premier était de différentes couleurs, le deuxième tout blanc et il y en avait aussi un autre infiniment plus grand que les deux premiers, lequel était éloigné des autres, tout blanc aussi, dont une extrémité croisait les deux premiers.

Mercredy 1er juin 1785, Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roy, sont arrivées à Moulins à 11 heures du matin, pour aller à Vichy prendre les eaux, dont elles sont revenues le 2 d'aoust suivant.

Dimanche 5 juin 1785, passage de la princesse de Condé allant aux eaux de Bourbon-l'Archambault, d'où elles est revenue le vendredy 12 aoust.

Le mardy 21, passage de Monsieur (1), pour aller à Vichy.

Levée de la Font-Vinée, commencée à se construire en juillet 1785.

Gelée blanche, le 28 ou 29 aoust.

Passage, le 7 ou 8 mars 1786, du cardinal de Rohan allant en exil à la Chaise-Dieu.

Arrivée de Mademoiselle la princesse de Condé, de Bourbon-l'Archambaud, le dimanche 11 juin 1786; elle repart le lendemain.

Le lundy 3 juillet, arrivée du prince de Condé ; son départ pour Bourbon.

En septembre 1786, on commence à étayer au château pour en démolir une partie et y construire, dit-on, un palais.

(1) Il s'agit du comte de Provence, dont il a été question plus haut.

Le 23 mai 1787, passage de la princesse de Conty pour aller à Bourbon.

Paratonnerre placé à Bressolles, le 21 mai, même année.

Le dimanche 8 juillet 1787, à 7 heures du soir, le tonnerre est tombé sur la Malcoifée, a d'abord frappé la girouette et a ensuite occasionné la lézarde que l'on voit dans le haut au-dessus des croisées, il est entré ensuite dans la tour où il a passé entre plusieurs personnes sans les blesser.

Passage de M. de Penthièvre, le 11 juillet, même année, revenant de Bourbon.

Violent orage, le 17 septembre 1787, qui renverse plusieurs arbres du cours de Bercy, des murs, des cheminées, etc.

Le 10 octobre 1787, tonnerres et orages violents.

Le 1er mai, jour de l'Ascencion 1788, Monsieur de La Tour reçoit sa nomination au futur évêché de Moulins.

Le jeudy 10 juillet 1788, l'ambassadeur Tippoo-Saïb passe à Moulins.

M. de Foulon, intendant à Moulins, y arrive le mercredy 20 aoust 1788.

Hiver très fort, de 1788 à 1789.

Le vendredy 13 février 1789, M. Dufour l'aîné, procureur, est choisi par la ville avec d'autres, pour faire partie de l'assemblée des Augustins qui devait nommer les députés aux États généraux.

Crue de l'Allier, en avril, même année.

Prise de la cocarde nationale à Moulins, le mercredy 22 juillet 1789, et de suite organisation de la garde nationale.

Alarme des brigands, le 30 juillet.

La fontaine Janson commence à se construire, en septembre 1789.

Suppression des ordres religieux, en février 1790.

Fédération de Paris, le 14 juillet 1790, et dans tout le royaume.

Le lundy 27 septembre 1790, il y a eu, dans le milieu de la croisée du cours de Bercy, un service pour ceux qui sont morts pour la patrie à Nancy, le 31 aoust dernier. Le fils de M. Dufour, procureur, a prononcé un discours à cette cérémonie.

Le mardy 9 novembre 1790 (1) et jours suivants, la pluie a été continuelle.

Le vendredy 12, la rivière a cru avec une telle rapidité et abondance qu'elle a crevé la levée près le Chambonnet des Carmes ; elle a pénétré dans les bas quartiers, dépavé les rues, décarrelé l'église des Jacobins, renversé les murs du jardin de Saint-Gilles, de Saint-Joseph, des Carmes, des Minimes et des frères des Écoles chrétiennes, a abattu plusieurs maisons ; on voguait à plein bac dans la place d'Allier ; elle est venue dans ce quartier-là jusqu'à la chapelle de Saint-Julien, au cours de Bercy jusqu'au jardin de Madame

(1) Le texte porte : « mercredy 9 » ; il faut corriger : « mardy 9 » ou supposer une erreur de copie pour le quantième du mois.

Gaulmin. Le régiment de Royal-Guienne quitta sa caserne de bon matin pour venir en ville. Malavaud, huissier, se noya pour une fanfaronnade au Chambonnet, ainsi que son cheval.

Le vendredy 18 mars 1791, Monsieur Laurent, curé d'Huilleaux, nommé évêque de Moulins le 14 février précédent, est arrivé à Moulins pour son installation.

Église de Notre-Dame. — Le 16 avril 1791, on a commencé à détruire les tribunes ainsi que les portes et grillage des chapelles.

Le 17, on a fermé les églises de Saint-Jean, Saint-Pierre et autres et le 18 celle des Minimes.

M. Bâtissier prend possession de la cure de Saint-Nicolas, le 20 avril 1791.

En avril 1791, destruction des armoiries sur les monuments.

Ordination faite aux Augustins par l'évêque constitutionnel, le 23 avril 1791.

Le 16 may 1791, Dubarry prononce à la cathédrale l'oraison funèbre de Mirabeau.

Le mercredy 8 juin 1791, le sieur Dupont, menuisier, commence après dîner à détruire avec ses compagnons les stalles des Chartreux, au nombre de 28 de chaque côté.

Le général Lamorlin (?) arrive le mercredy, même jour, pour commander trois départemens.

Reverbères, placés le 23 juin 1791.

Assemblée des amis de la Constitution, le samedy 25 juin ; on a fait dans cette assemblée l'inauguration

du buste de Mirabeau. M. Dufour, le fils, et quelques autres personnes ont prononcé un discours à ce sujet.

Notre-Dame. — Le lundy 11 juillet, transport des stalles des Chartreux pour être placées à la cathédrale.

Le samedy 20 aoust (?) 1791 (1), on commence à faire des réparations aux Augustins pour en faire un séminaire.

Le lundy 29 aoust 1791, le fils du sieur Dupont, menuisier, avec deux ouvriers, a commencé à défaire, environ six heures du matin, les stalles qui étaient à Notre-Dame, lesquelles ont été faites en 1541, pour y placer celles des Chartreux. Alors pour élargir le chœur on a affaibli les piliers de 5 pouces.

Chemin près des Carmes, ouvert en septembre 1791.

Passage de M. de Lafayette à Moulins, le 15 octobre 1791 ; arrivé à minuit, loge *à l'Image ;* le lendemain, il est complimenté par les autorités, il leur rend visite et est complimenté par M. Dalphonse, membre du département.

Le jeudy 24 novembre 1791, on a adjugé la descente des cloches de l'église Saint-Pierre, des Minimes, des Chartreux, des Capucins, de Mibonnet, des Pénitents, de Saint-Jean et de Sainte-Catherine, et le lendemain ou le surlendemain on a commencé à en descendre.

Vente de l'église Saint-Jean, le lundy 22 décembre

(1) On lit dans le texte : « samedy 22 aoust » ; l'un de ces deux termes exclut l'autre ; je suppose le chiffre primitivement mal fait.

1792 (1), et on a commencé de suite à en détruire le clocher, la tribune, etc.

Le samedy 17 décembre, même année (2), les sieurs Thibaud et Frapé se sont rendus adjudicataires de l'église Saint-Pierre, moyennant 15,200 livres.

Première séance de la société des amis de la Constitution en l'église Saint-Jean, le dimanche 26 janvier 1792 (3).

Ateliers d'armes. — On a commencé à les établir aux Capucins, au commencement d'avril 1792.

Le mercredy 25 avril 1792, jour de Saint-Marc, les sœurs de l'hôpital général insultent les prêtres qui y étaient allés en procession et Monsieur Goyard, alors président du département, qui est menacé d'un coup de hache ou de bâton. Les sœurs et quelques malveillants avaient monté la tête à tous ces gens-là ; s'ensuit l'emprisonnement de deux pauvres et de trois ou quatre sœurs qui sont restés punis d'un mois en prison.

Le 24 avril 1792, on a fermé toutes les églises des communautés de filles.

Le mardy 12 mai *(sic)* 1792 (4), insurrection des mariniers au sujet du départ de plusieurs voitures chargées de bled, auquel ils s'opposent. On déploye la force armée et elle est dissipée.

(1) Ces deux termes s'excluent mutuellement ; on peut admettre la version : « lundy 12 » ou « jeudy 22 ».

(2) On lit dans le manuscrit : « samedy 14 décembre ». Ce n'est pas la première fois que le copiste aura pris le 7 pour un 4.

(3) Encore une erreur chronologique ; il faut lire : « dimanche 22 » ou « dimanche 29 ».

(4) Il faut lire sans doute : « mardy 22 may ».

Plantation du premier arbre de la liberté, le 20 d'avril.

M. des Écherolles est emprisonné, le 23 juin 1792.

Le 26 juin, même année, service pour le général Gouvion, tué sur les frontières.

Le 19 juillet, Guilleminot, chef de bataillon, est tué près de Decize d'un coup de tonnerre qui le frappe à la tête.

Le mercredy 25 juillet, a été publiée la loi : *la Patrie est en danger*, à l'audience, et le 30, le corps municipal l'a publiée dans tous les quartiers.

M. des Écherolles est renvoyé acquitté, le 8 aoust 1792.

10 aoust 1792, massacre aux Tuileries, d'où suit la suspension du pouvoir exécutif.

Arrivée d'un bataillon du Puy-de-Dôme, le vendredy 17 aoust 1792, qui commet des dégâts sur les enseignes, les armoiries, les girouettes, au couvent de Sainte-Claire et de Saint-Joseph, enfin chez des particuliers où ils déchirent des tableaux.

Le samedy 18 aoust, les administrateurs du département ont commencé à tenir leurs séances publiques.

Désarmement de quelques citoyens, le vendredy 17 aoust 1792, à deux heures de relevée, fait par les juges de paix assistés de la force armée.

Premiers députés à la Convention, nommés au Donjon, le dimanche 2 septembre 1792. C'étaient : MM. Vernin ; Chevalier, de Montluçon ; Forestier, de Cusset ; Petitjean, de Bourbon ; Martel, Giraud et

Beauchamp; suppléants, MM. Vidalin, Deléage et Chabot, de Montluçon.

Le 27 aoust, vers 3 heures du matin, le tonnerre est tombé : 1° sur la cheminée du corps de garde près le magasin à poudre et sur le toit du magasin qu'il a effleuré et est venu tomber sur la terre au pied de la guérite où étaient deux canonniers en faction ; il y avait vingt milliers de poudre dans ledit magasin. C'est M. Dufour fils qui commandait à ce poste. La foudre était là en petite quantité et fit peu de mal ; il *(sic)* en fit davantage à la cathédrale où il endommagea le clocher appelé « le petit saint ».

Le lundy 3 ou mardy 4 septembre 1792, publication de la loi portant peine de déportation contre les prêtres insermentés.

Le mardy 4 septembre 1792, MM. les officiers municipaux ont commencé à faire enlever l'argenterie des religieuses.

Romme, Soubrany et Villeneuve, commissaires envoyés par la Convention pour l'organisation de la manufacture d'armes et canons, arrivent à Moulins, le vendredy 14 septembre 1792 ; ils en partent le 17.

Sortie des religieuses de leur couvent, le 17 septembre 1792.

Le 17 septembre 1792, on a détruit l'aigle qui soutenait le balcon de la maison Lafferonneye, et le lendemain on dégrade la fontaine de l'Horloge pour en ôter les armoiries.

Arrivée des Marseillais, le 19 dudit mois.

La déchéance de Louis XVI est annoncée à Moulins, le 24 septembre 1792, et le 25 on proclame l'abolition de la royauté.

Romme, Soubrany et Villeneuve reviennent à Moulins, le vendredy 19 octobre 1792, et tiennent séance le lendemain à l'hôtel de ville.

Inscription placée à l'hôtel de ville, le 26 octobre 1792, en quatre vers, dont voici le sens : *Obéissez au peuple, écoutez ses décrets, il fut des citoyens avant qu'il fût des maîtres.* (M. Desrois, maire, a fait effacer cette inscription le... de l'an 1810.)

Le 2e bataillon de l'Allier part, le jeudy 8 novembre 1792.

Officiers municipaux proclamés en l'an 1792 : Delan, maire ; Rolland, procureur de la commune ; Papon, substitut ; Mioche, Libaud, Rousseau, Gémois, Bouchet, Grimaud l'abbé, Urban, Dechaise, Cartier et Damer.

Mort de Louis XVI, 21 janvier 1793.

Pouzeux est vendu au commencement de février 1793.

Le mercredy 17 avril 1793, on a vendu à l'hôtel de ville l'ange de cuivre jaune, servant de pupitre à la cathédrale, au citoyen Réty, marchand, et deux ou trois associés, à raison de 2 livres 7 sols la livre, et la statue de sainte Rosalie en bronze, qui était au collège, moyennant 2 livres 10 sols aussi la livre, et quatre grands chandeliers.

Le lendemain, on a commencé à casser les cloches.

Passage, le 12 avril 1793, du ci-devant duc d'Orléans, dit Égalité, de son fils, du ci-devant prince de Conty, de la duchesse de Bourbon, sœur du duc d'Orléans, et de sa femme de chambre, allant à Marseille, dans le château de Notre-Dame de la Garde. Ils étaient escortés de quatre gendarmes nationaux, et deux commissaires étaient dans leur voiture.

Le 21 avril, a été publiée la loi ordonnant d'afficher, sur la porte de sa maison, le nom des maîtres de la maison, de ses *(sic)* enfants et ses domestiques.

Le samedy 4 mai, le citoyen Piozet, capitaine des canonniers, amène deux canons achetés à Clermont.

Buste de Mirabaud, brisé le 30 mai 1793.

Arrestation de Brissot à Moulins, le lundy 15 juin *(sic)* 1793 (1).

Réclusion de prêtres insermentés, au couvent de Sainte-Claire, le 11 juin 1792 *(sic)*; il y avait déjà le curé de Saint-Jean et autres.

Arrestation des suspects, le mercredy 19 juin 1793.

Arrivée de la Constitution démocratique, le samedy 6 juillet 1793.

Clocher dit « le petit saint » adjugé, le 4 septembre 1793, ainsi que la couronne de l'horloge, au sieur Fournier, tailleur de pierres, qui commence à le faire détruire dès le lendemain.

Première séance du représentant Fouché, à Notre-Dame appelé alors temple de la Raison, le 26

(1) Lisez : « lundy 10 » ou « lundi 17 juin ».

septembre 1793. M. Dubarry était alors président du département et M. Goyard, procureur-général-syndic. Fouché arrête entre autres choses : 1° qu'il y aurait une garde révolutionnaire ; 2° qu'il n'y aurait qu'une seule sorte de pain ; 3° que le chef de la manufacture d'armes fournirait des armes avec célérité ou serait poursuivi criminellement ; 4° que les prêtres qui ne se marieraient pas ou n'adopteraient pas un enfant ne jouïraient d'aucun des droits de citoyens.

Deuxième séance, le vendredy 27 septembre. Il destitue Dubarry et Mathieu, administrateur, Ripoud, receveur du district, Gémois, officier municipal ; Desmorillons et Libaut installés donnent leur démission.

Le 29, il donne une fête civique, pendant laquelle il fait une procession précédée d'une compagnie d'ouvriers armés de haches, pics, etc.; l'on détruit les croix et toutes les statues posées à l'extérieur des maisons, tels que le bon Dieu de Pitié de l'Horloge, toutes les saintes vierges; et dans le cours de Bercy on brûle grande quantité de titres et papiers, avec deux robes de religieuses. Le lendemain, les autorités donnent un repas au représentant Fouché dans l'église des Minimes.

Première séance du Comité de surveillance, le mardy 1er octobre 1793.

Argenterie de Bourbon apportée à Moulins, de la Sainte-Chapelle dudit lieu, le 13 octobre 1793,

montant à 45 marcs, et la croix d'or massif pesant 6 ou 7 marcs.)

Mort de la reine, le 16 octobre 1793.

Le 11 novembre 1793, le citoyen Bâtissier, curé de Saint-Nicolas, à Moulins, a abjuré sa qualité de prêtre.

Fermeture de toutes les églises, le samedy 23 novembre 1793.

Le lundy 25, à 8 heures et demie du matin, on a déporté 25 ou 27 prêtres qui étaient au ci-devant Sainte-Claire ; parmi lesquels, le curé de Saint-Jean, Dubarry, ce dernier arrêté depuis trois ou quatre jours seulement.

Le mardy 3 décembre 1793, MM. de Saintcy et de Ballore et le lendemain les sieurs Heuillard et Lavalette ont été exposés sur l'échafaud.

Le jeudy 5 du même mois, ils sont partis tous quatre pour Lyon avec vingt-huit autres qui sont : Gondoin, Pajot, Baille, Bonnet, Chotard, les deux Touret, Barbara, Dumont, de Douzon, Girard de Saint-Geran, de Viry, Huguet du Lys, Gauthier, Faucompré, Bonnefond, Brossard, Bonnant, Rollat, Bodinant, Legros, Verazé, Lot, Fradel, Bernard, Lagrelet, Roger d'Auterive et Cheverier, lesquels ont été guillotinés le 12 ou 13 nivôse [1er ou 2 janvier 1794].

Le samedy 8 nivôse [28 décembre 1793], on a commencé à détruire tout ce qui était dans l'église

de la cathédrale qu'on a vendu ou porté au département et successivement on en a fait autant dans les autres églises.

Le 13 nivôse [2 janvier 1794], le citoyen Bâtissier, ci-devant curé de Saint-Nicolas, a épousé sa gouvernante.

Départ de M. Deléage pour la Convention, le 18 germinal [mars 1794] (1), pour remplacer Petitjean, mort.

Arrivée de Vernerey, le mercredy 4 floréal de l'an II ; pendant son séjour dans le département, il rend la liberté aux détenus, déporte l'abbé Grimauld, enragé démagogue, et réorganise les autorités. Dufour le fit entrer alors au conseil municipal.

Décret de la Convention portant que l'on reconnaîtra l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme.

Repas donné à Vernerey, le 13 prairial, sous les charmilles de Chamfeu, par les autorités constituées. Ce jour-là, des citoyens de la ville ont représenté *Mahomet*, de Voltaire. — Vernerey part le lendemain.

Fête de l'Etre suprême, le 20 du même mois.

En messidor an II ou au commencement de thermidor, on a commencé à détruire les armoiries qui étaient aux deux pilastres de la rue de Paris et ailleurs.

Mort de Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc., environ le 14 thermidor an II.

(1) Erreur d'évaluation : le 18 germinal an II correspond au 7 avril 1794.

Le 7 fructidor, Burelle et Verd sont envoyés près la Convention pour dénoncer le représentant Forestier. Ils sont mis en arrestation à l'hôtel de la force, par l'imprudence avec laquelle ils se conduisent, malgré les sages représentations faites à eux par Vernerey, pour parvenir à leur but par une autre démarche.

Le citoyen Dufour part en même temps pour aller défendre au tribunal révolutionnaire Madame de Saint-Gerand.

Le mercredy 15 brumaire [5 novembre 1794], le représentant Boisset, délégué dans les départements d'Indre-et-Loire, du Cher et de l'Allier,est arrivé à Moulins; il met en liberté nombre considérable de détenus.

Le 18 suivant, il supprime le Comité de surveillance.

Le 12 frimaire suivant, à son retour après une absence, on lui donne une fête, dans laquelle une déesse lui présente une cage pleine de petits oiseaux, auxquels il donne la liberté.

Le matin, 4 pluviôse, le thermomètre est descendu jusqu'au 16e degré, ce qui a approché de plus près du grand froid qu'il y ait eu dans ce siècle, puisqu'en 1709 il n'a été qu'au degré 15 et en 1788 à 17 et demi.

Le 12 ou 13 pluviôse an III, Delan, ci-devant maire, Roullier, etc., ont été mis en prison; le 25 germinal suivant, on désarme quelques démagogues.

En floréal suivant, on perce la nouvelle rue de la Comédie.

Le samedy 13 floréal an III [2 may 1795], le représentant Guilleraut est arrivé à Moulins ; le 23 suivant, il donne séance publique aux Minimes, où il fait chanter le *Réveil du Peuple.*

Emprisonnement de Perrotin, Verd et Agard, le 19 floréal [9 mai 1795] (1).

Incarcération de Roland, la nuit du 6 au 7 prairial [25 au 26 may 1795].

Le 12 du même mois, autre séance de Guilleraut, où Jolivete dénonce le représentant Fouché.

Suppression des sociétés populaires, en fructidor an III ; les papiers sont portés à la municipalité, le 9 fructidor [août 1795].

Départ de Guilleraut, le 13 fructidor.

Crue subite de l'Allier, le 19 fructidor, environ midi, par un très beau temps, de trois pieds neuf pouces ; plusieurs personnes qui étaient sur les sables eurent de la peine à se sauver assez vite.

Le samedy 26 fructidor, on ouvre l'église Notre-Dame, et le lendemain on y dit la messe ; on ouvre aussi l'église des Jacobins.

Delan, Perotin, Agard reviennent acquittés et quelque temps après sont nommés de nouveau aux fonctions publiques.

Le 17 nivôse an IV, le tribunal civil a donné

(1) Le 19 floréal an III ne peut correspondre qu'au 8 mai 1795.

sa première audience au couvent de la Visitation.

Vent extrêmement impétueux, le 14 pluviôse an IV [4 février 1796] (1), qui endommage principalement les vitraux de Notre-Dame.

Fête de la Jeunesse, du 10 germinal an VI, où le citoyen Dufour a prononcé un discours.

Assassinat du courrier de la Malle, dans la plaine des Echerolles, près le domaine des Guichardeaux, dans le bois des Moines, le 17 pluviôse an V [5 février 1797].

Nouvelle salle de comédie, dans l'église ci-devant Sainte-Claire. On y représente pour la première fois, le samedy 19 germinal an V [8 avril 1797].

Pluie et tonnerre, en floréal suivant.

Fortes pluies, en floréal et commencement de messidor.

Pluie et tonnerre, en fructidor.

Distribution des prix de l'École centrale, le lundy 14 fructidor an V (2), à l'église ci-devant Sainte-Marie. Discours du citoyen Dufour, sur l'utilité des arts de dessin.

Trouble dans la cour et dans la salle du département, causé par Vert et autres apportant la destitution des anciens membres qu'ils remplaçaient, et voulant se faire céder la place sur le champ même.

(1) Il faut lire : « 14 pluviose, 3 février » ou « 15 pluviose, 4 février ».

(2) Il faut supposer encore ici une faute de copiste et interpréter : « lundy 11 » ou « jeudy 14 ».

Mort du général Hoche, en vendémiaire an VI.

Paix avec l'Autriche, en brumaire an VI [29 octobre 1797].

Brouillards extraordinaires à Paris, le 23 brumaire an VI.

Passage de Madame Bonaparte à Moulins, le 5 nivôse an VI [25 décembre 1797] (1).

Passage de troupes considérable, en germinal an VI [avril 1798].

Clôture du Cercle constitutionnel, le 14 ou 15 germinal an VI [4 avril 1798] (2).

Assemblée électorale et session (?), le 20 germinal an VI et jours suivants.

Comédie ridicule, intitulée : *le Triomphe de la Raison* (auteur M. Quesnay), représentée le jeudy 30 germinal et jours suivants.

Tonnerre très fort, le 14 floréal an VI, à 5 heures du soir ; il tombe sur l'horloge qu'il endommage et sur la maison Pontgibaud.

Froid, en prairial suivant.

Première perception du droit de barrières, le 22 prairial an VI [10 juin 1798].

Le 16 messidor an VI [3 juillet 1798] (3), le nommé Rondepierre, voleur de profession, a été

(1) Le texte fautif porte : novembre, au lieu de : décembre.

(2) On lit dans le texte : « 5 avril » ; cette date ne correspond qu'au 16 germinal.

(1) Il faut lire : « 15 messidor, 3 juillet » ou « 16 messidor, 4 juillet ».

condamné à la peine de mort, et il a été exécuté le 21 fructidor.

Prise de Malte par Bonaparte, le 18 messidor an VI [6 juillet 1798].

Les 27, 28, 29 et 30 messidor [juillet], il a fait froid à se chauffer ; il y a eu de grandes chaleurs au commencement d'aoust et des fraîcheurs vers le milieu de ce mois.

Le 20 ou 21 prairial an VII [juin 1799], on a commencé à détruire l'église des Carmélites et on a vendu à la citoyenne Bourgeois, aubergiste, 70 toises de carreaux d'Apremont à raison de 12 livres la toise.

Affaire du bois de Crost, jugée en l'église du collège, en fructidor an VII [aoust 1799].

Maison Papon, commencée en messidor an VII.

Passage de Bonaparte, le 23 vendémiaire an VII.

Huguet, préfet, arrive à Moulins pour administrer le département, le 16 germinal an VIII.

Affreux ouragan, le 3 frimaire an IX [24 novembre 1800], qui casse ou renverse neuf arbres au cours de Bercy, et fait en beaucoup de lieux les plus importants dégâts.

Réparations à la collégiale, en nivôse an IX.

Vents froids, en germinal et floréal an IX, qui causent des fluxions de poitrine qui emportent beaucoup de personnes.

Arrivée de M. Didelot, préfet, le mardy 8 floréal an IX [28 avril 1801].

Arrivée de Bureau-Pusy, préfet du département, le dimanche 15 frimaire [6 décembre 1801].

Passage de Bonaparte, en revenant, le vendredy 9 pluviôse an x [29 janvier 1802].

Passage de la mère de Bonaparte, le jeudy 10 thermidor an x [29 juillet 1802].

Arrivée de M. Delacoste, préfet, le vendredy 23 vendémiaire an XI.

Le 16 mars 1705, le tonnerre est tombé dans l'église de la collégiale de Moulins et a roussi la robe de la Sainte-Vierge.

Extinction du chapitre de Saint-Sauveur d'Hérisson et réunion à celui de Moulins, par lettres patentes du roy du mois d'aoust 1767, données à Compiègne.

Par contrat reçu Amy et son confrère, notaires, le 4 juillet 1769, M. de Saincy fils a acquis des PP. Augustins des maisons situées derrière la fontaine Doujat, moyennant 150 livres de rente annuelle perpétuelle et non rachetable, en deux payements égaux de 75 livres chacun ; et immédiatement après la Saint-Jean 1775, l'on a commencé à les démolir pour y construire la maison que nous y voyons aujourd'huy.

Le 3 février 1756, on a cessé absolument de rendre la justice au vieux palais du château et commencé à la rendre, le 29 mars suivant, dans une des salles des Augustins.

Chartreuse. — L'autel en marbre à la romaine

qui était dans l'église a été fait environ la Saint-Jean 1777.

En 1777, pendant la semaine sainte, il y eut beau temps et même chaleur; il succéda immédiatement de fortes gelées.

Environ le mois de février ou de mars 1776, l'on a coupé et arraché les arbres du Jardin-Bas et détruit la fontaine qui y était.

Au terrier de la collégiale de Moulins, page 2, recto, il est dit ce qui suit : Tous les jours fériaux de l'année, une messe basse se doit dire pendant nos matines par les Révérends Pères Carmes, en l'autel de la Conception, fondée par le sieur Garitelly, chanoine en 1400, et puis doyen en 1403.

Par le même terrier, on voit qu'à la fête du Saint-Sacrement les dames de Sainte-Marie devaient une couronne de roses.

Les Carmélites, une couronne d'œillets, en l'honneur de la Sainte-Vierge, au 15 aoust; et les Bernardines, un bouquet de fleurs, le 20 aoust.

Le vœu pour la procession de Sainte-Rosalie a été fait par la ville de Moulins,en 1630.

M. de Choisy. — Voir ce qu'en dit la *Gazette de France.*

Rues de Moulins. — Leurs noms n'ont été établis sur des écriteaux que le 7 décembre 1776 et jours suivants.

Le jeu de paume de Moulins a été démoli, dans le courant de mars et d'avril 1775, par M. de Pont-

gibaud, officier de marine, pour en faire la maison que nous voyons aujourd'huy.

Le 26 avril, même année, est décédée Madame de Belle-Isle, ancienne supérieure du couvent de la Visitation. Elle yétait entrée à l'âge de....et demi et n'en est jamais sortie. C'était la sœur du maréchal de Belle-Isle connu par ses exploits sous le règne de Louis XV. C'est elle qui fit orner la chapelle de Saint-François-de-Sales et qui donna le tabernacle après la mort du duc de Gisors, son neveu.

Passage, en may 1775, de Madame Clotilde de France (1), petite-fille de Louis XV, pour aller épouser le prince de Piémont,fils aîné du roy de Sardaigne. Boyron lui fit cadeau d'un coffret en bois de rose, dans lequel était un miroir d'acier.

Le 4 septembre 1775, passage du comte et de la comtesse de Provence, pour se rendre aux fêtes données à l'occasion du mariage en question ; peu de jours après, passage de Monsieur, frère du roy, et de sa femme pour le même objet (2).

(1) Au sujet de ce personnage, voir plus haut, p. 34, n. 1.

(2) Cette chronique est absolument incompréhensible, à moins de supposer encore un *lapsus calami* et de remplacer les mots : comte et comtesse de Provence par : comte et comtesse d'Artois. Autrement, on ne comprendrait pas comment le passage à Moulins de Monsieur et de sa femme a pu s'effectuer « peu de jours après » le passage des mêmes personnages qualifiés deux lignes plus haut comte et comtesse de Provence. Rien de plus naturel au contraire de supposer les comtes de Provence et d'Artois, qui avaient épousé l'un et l'autre une sœur du prince de Piémont, se rendant aux fêtes du mariage de leur sœur Clotilde avec ce même prince de Piémont.

Le château de Moulins, après son incendie, fut donné par le roy à la ville de Moulins, en 1774, pour en faire les jurisdictions ; on commença à le démolir au profit de la ville, en 1775.

En janvier 1776, lorsque la maison Saincy ne sortait que de ses fondements, deux hommes furent tués par la chutè d'un abat-jour de cave qui pesait mille ou onze cents.

En janvier 1776, le froid après vingt-six pouces de neige, par un vent de nord-est, descend d'abord au 13e degré 1/4; le lendemain, à 15 1/4; il arriva enfin au 15 1/2.

Déclaration du roy, en mars 1776, portant défense d'enterrer dans lès églises.

Affreuse grêle, en août 1776, qui ravage une grande partie des environs de Moulins, principalement Souvigny où le dommage a été évalué à la somme de cent mille livres. Toutes les vitres et les tuiles furent cassées ; on assure qu'il y avait de ces morceaux de grêle pesant cinq à six livres; il y eut beaucoup de personnes maltraitées. L'église de Souvigny fut endommagée de plus de dix mille livres. Tous les arbres, même les plus gros, furent brisés ; les vignes, ruinées ; la tuile, qui ne valait que huit à neuf livres le millier, fut portée après cet accident à dix-sept et à dix-huit. Il s'étendit à près de dix lieues aux environs.

Le 11 may 1777, le service de l'église Saint-Jean, où l'on voulait faire des réparations, fut transféré aux Carmélites, jusqu'au 28 décembre suivant.

Le Petit-Ris a été couvert par un aqueduc, par M. Depont, intendant à Moulins, qui le fit faire à ses frais. L'ouvrage, commencé dans les premiers mois de ladite année, fut fini en décembre 1777.

Rue de Chaveau incendiée, le 23 may 1778 ; seize maisons furent brûlées ; le feu y avait été mis par des petits enfants, à ce qu'on prétend ; tous les meubles et récoltes furent la proie des flammes ; on fit une quête dans la ville qui rapporta deux mille et quelques cents livres. On en écrivit à M. Depont qui venait de quitter l'intendance de Moulins pour celle de Metz ; il fit donner mille écus, ce qui lui fit beaucoup d'honneur.

Le même jour et à la même heure, on fondait en Boullerot les cloches de Saint-Jean.

États provinciaux établis par Louis XVI, dans le Bourbonnais, lequel ordonne, par arrêt du Conseil d'État, du 19 mars 1780, que la première tenue aura lieu le 1er mai suivant. M. de Marbeuf, évêque d'Autun, ministre de la feuille des bénéfices,était président ; M. de Tinseau, évêque de Nevers, venait après lui. M. de Favières était du Tiers-État. Elle s'est tenue dans le collège de Moulins. Il y eut une cérémonie à Notre-Dame où se trouvèrent trois évêques : M. de Marbeuf, M. de Tinseau et M. de Céli, évêque d'Apt.

Collège. — Les professeurs laïcs sont remplacés par les doctrinaires, en octobre 1780, qui font effacer l'inscription : *Collegium restauratum*, et la font remplacer par celle : *Collegium regium doctrinæ*

christianæ. C'est M. Bourgoing qui était recteur; M. Guerillot, procureur. Ils furent cassés l'un et l'autre, un ou deux ans après, par le général de l'ordre, à cause de malversations.

Hiver de 1784, long et rigoureux.

Église de Saint-Pierre. — Le premier curé a commencé à exercer en 1400.



